

# Le parcours d'une invisible par procuration

Luc Biichlé

# ▶ To cite this version:

Luc Biichlé. Le parcours d'une invisible par procuration. Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, 2012, Idéologies linguistiques et discriminations., n°6, pp.47-58. hal-01127744

HAL Id: hal-01127744

https://hal.science/hal-01127744

Submitted on 8 Mar 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le parcours d'une invisible par procuration

Luc Biichlé, Laboratoire ICTT (Identités Culturelles Textes & Théâtralité) -Université d'Avignon.

#### Résumé

Cet article est la biographie langagière d'une migrante maghrébine racontée par sa fille; il sera donc question des représentations de cette dernière sur le parcours migratoire de sa mère. Ainsi, seront abordés le rapport aux langues, la restructuration du réseau social et la confrontation identitaire qui résulte de cette situation d'entre-deux. Nous verrons également que le processus d'intégration est dynamique et parfois lent mais, à partir d'un déclic, celui-ci peut s'accélérer et générer l'augmentation du capital social, le désir d'apprendre le français, plus d'autonomie, moins d'insécurité linguistique, etc. Dans les situations de marginalisation qui touchent certaines femmes migrantes, l'apprentissage du français paraît corollaire du processus d'intégration. Néanmoins, nous verrons que ce dernier relève également beaucoup de phénomènes extralinguistiques.

#### Introduction

Dans le cadre d'une thèse consacrée aux langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France (Biichlé : 2007), je me suis intéressé au rapport qui existe entre apprentissage ou connaissance du français et intégration<sup>15</sup>. J'ai donc effectué une centaine d'entretiens dans les centres de formation ou autres organismes sociaux de la région Rhône-Alpes. Au fil de mes visites j'ai rencontré certaines femmes très isolées, aux parcours d'intégration ardus, qu'il m'aurait été très difficile, voire impossible, de rencontrer

L'intégration est la capacité évolutive que possède un système d'accepter de nouveaux éléments sans pour autant cesser de fonctionner (Parsons, 1973). On peut distinguer d'une part, l'introduction d'un nouvel élément au sein d'un système et, d'autre part, « le processus d'articulation et de coordination des sous-ensembles du système subordonné » (Tap, 1988), autrement dit, le fonctionnement du nouveau système ainsi constitué. L'intégration consiste donc en une « articulation coopérative des différences » (Tap, ibid.) et s'oppose à toute forme d'exclusion, de ségrégation ou de marginalisation mais également, à toute forme de dissolution ou d'assimilation (Tap, ibid.; de Pietro, 1995).

dans d'autres circonstances : celles que j'ai surnommées « les invisibles ». Afin d'étayer mon propos sur la situation de ces femmes, j'ai effectué un entretien enregistré auprès de la fille de l'une d'elles, Hanène, qui a bien voulu revenir sur le parcours de sa mère. A travers ce témoignage sans complaisance, nous suivrons l'itinéraire migratoire d'une personne tel que se le représente et le raconte sa fille<sup>16</sup>. Ainsi, seront abordés le rapport à la nouvelle langue, les modalités de la communication bilingue intrafamiliale, les conséquences en terme de restructuration du réseau social ainsi que la confrontation identitaire qui résulte de cette situation d'entre-deux. Nous verrons également que le processus d'intégration est dynamique et parfois très lent mais, qu'à partir d'un déclic, d'un évènement ou d'un changement dans le projet migratoire, celui-ci peut s'accélérer et se traduire, entre autres, par le désir d'apprendre la langue du pays d'immigration et ce, bien des années plus tard parfois. Bien entendu, il s'agit uniquement des représentations d'une fille sur le parcours migratoire de sa mère mais l'on pourra retrouver les grands traits caractéristiques de ce parcours avec les mêmes conséquences chez de nombreuses autres femmes de mon enquête (Biichlé : 2007 : 264-270)

Au début de l'entretien, Hanène m'a confirmé la difficulté que j'aurais eu à rencontrer sa mère : « Je crois qu'elle dirait non si si tu... (lui demandais un entretien), je sais pas hein, mais ou elle dirait non ou elle dirait "attends, tu te fous de ma gueule, arrête, vous allez vous moquer de moi" et elle va rigoler parce que je crois qu'elle a honte qu'on se moque d'elle ».

### I) Le genre dessine le réseau social

Les parents de Hanène sont tunisiens, ils sont arrivés en France dans les années soixante-dix et y ont vécu depuis mais le père est décédé en 2001. Avant la migration vers la France, leurs situations respectives étaient déjà fort différentes puisque le père vivait dans une grande ville et avait été scolarisé (*Mon père était scolarisé et il a fait l'école d'architecture à Tunis*), alors que la mère ne l'avait pas été

Déclarations que j'ai d'ailleurs pu étayer lors d'entretiens informels avec des proches de la famille, notamment, en ce qui concerne le rapport aux langues et le réseau social.

(ma mère elle est jamais allée à l'école), qu'elle vivait à la campagne et demeurait bien souvent à la maison (ma mère elle a grandi vraiment à l'Arabe, c'est-à-dire, elle sortait pas, elle faisait le ménage...).

Selon leur genre<sup>17</sup>, les parents développaient donc très vraisemblablement deux types de sociabilités assez différentes en terre d'origine : des réseaux sociaux différents, plus ouvert pour le père (grande cité, école) et plus dense pour la mère (campagne, maison) ; un bilinguisme arabe dialectal tunisien la français avec des études pour le père, un monolinguisme en arabe dialectal tunisien et pas de scolarisation pour la mère. J'ai d'ailleurs retrouvé ces différences de réseau en fonction du sexe, de la dimension citadine/rurale, de la sociabilité orientée vers l'intérieur ou l'extérieur en chez nombreux enquêtés (Biichlé : 2007).

Le tableau suivant résume les principales différences entre la mère et le père dans la phase qui a précédé la migration.

	Réseau social	Langue(s)	Scolarisation
Mère	dense et multiplexe, tourné vers l'intérieur, la maison	arabe dialectal tunisien	pas de scolarisation
Père	ouvert, grande ville, université	arabe dialectal tunisien, français, arabe littéraire	études de troisième cycle

Tableau 1 : Des différences pré-migratoires

<sup>&</sup>quot;« Le genre, c'est ce que l'on pourrait appeler le "sexe social", c'est-à-dire tout ce qui est social dans les différences constatées entre les femmes et les hommes, dans les divisions du travail ou dans les caractères qu'on attribue à l'un ou l'autre sexe. Comme on a constaté qu'ils varient d'une société à l'autre (la division du travail n'est pas la même, les femmes faisant dans certaines sociétés ce que les hommes font dans d'autres), on en a conclu qu'il y avait un aspect variable des sexes, un aspect construit socialement que l'on appelle le "Genre" » (Delphy, 2002 : 1).

Auquel il est possible d'ajouter l'arabe littéraire qui est la langue de scolarisation officielle en Tunisie, pays de diglossie.

A ce propos, Pierre (Mercklé, 2004 : 41) remarque que « l'opposition entre « l'extérieur » et « l'intérieur » différencie fortement la sociabilité masculine et féminine » ; au Maghreb, la différence est souvent plus prégnante.

Lors de leur installation en France, les différences entre les parents ne se sont pas estompées, bien au contraire. Le père a trouvé du travail, restructurant ainsi rapidement son réseau social (*Mon père, il est venu en France pour construire parce qu'on l'a appelé pour construire heu, voilà, ils avaient besoin de maçons*), ce qui lui a permis d'initier des contacts avec la nouvelle société et ses membres (*dans ses collègues, y'avait beaucoup de Français aussi*), de confronter ses représentations et son identité ainsi que d'être exposé au français. En amont de l'aspect linguistique, le travail a donc agi comme une puissante force intégrative (Chamberland : 2005) puisque générant une augmentation significative du capital social.

En revanche, la mère est demeurée à la maison pour élever ses premières filles (Y'avait que mon père qui travaillait, ma mère, elle nous a élevés). Selon Hanène, pendant toute cette période, la mère ne parlait quasiment jamais français, ne sortait que rarement et ne s'éloignait pas : « Elle faisait les courses mais bon, on avait un p'tit Casino devant la maison donc elle allait pas jusqu'à Carrefour quoi, j'veux dire, elle connaissait pas le bus pour aller jusqu'à Carrefour ».

De l'arrivée en France jusqu'à la mort du père, la situation de la famille a évolué, avec notamment la venue de nouveaux enfants, mais une personne semble ne pas avoir beaucoup changé dans sa manière de vivre : la mère. « Ben sa vie quotidienne, j'te dis franchement, c'était un peu comme la vie quotidienne des Françaises d'avant. [...] Si tu veux, soumise, mais par rapport à la loi, la société de l'époque. [...] c'était la société qui disait que la femme elle était voilà, elle fait à manger, elle garde les enfants et le monsieur y va travailler ». Durant ses premières années en France, la mère n'a donc pas restructuré son réseau social et n'a été que très peu confrontée à la nouvelle société, à ses représentations sociales et à sa langue. On peut donc supposer que son capital social était très faible et son réseau isolant (Bortoni-Ricardo, 1985) puisque réduit à la stricte famille nucléaire<sup>20</sup>. Les années passant, la mère s'est fait des copines dans le quartier mais cela ne l'a pas beaucoup exposée au français puisque

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Situation d'isolement dont m'ont fait part plusieurs femmes au cours de mon recueil de données. Exemple : « *Quand je suis venue en France heu, j'ai pas sorti du tout de de la maison, je, j'ai peur de sortir, j'ai peur de parler avec les gens* [...] parce que je parle pas du tout le français... et je comprends rien aussi [...] onze ans à peu près, dix ans onze ans à peu près, je rester comme ça... » (enquêtée n°11ex., Biichlé, 2007 : 265).

celles-ci étaient magrébines : « *Toutes des femmes maghrébines, y'a pas de femme française...* » Cependant, ces nouvelles relations et ce qu'elles représentent en terme d'accroissement du capital social ont ouvert le réseau de la mère le faisant passer d'isolant à dense et multiplexe, ce qui constitue un premier contact avec la nouvelle société : la phase d'insertion dans le processus intégrationnel (Tap : 1988 ; Biichlé : 2008).

# II) Les conséquences sur le plan langagier et en terme d'autonomie

Sur le plan langagier, les échanges entre les membres de la famille étaient bilingues à l'exception de la mère avec qui il fallait parler tunisien: « On avait vraiment les deux langues dans le foyer, on parlait les deux [...] on était franco-arabe, c'est-à-dire que, avec mon père on parlait en français et avec ma mère on parlait tunisien parce que ma mère ne comprenait pas la langue et... elle a pas voulu apprendre la langue française ». Les modalités de ce bilinguisme intrafamilial, bien qu'assez courantes dans les diverses taxonomies (ex : Deprez : 1994), n'ont donc exposé la mère au français qu'en réception, lors des échanges entre les autres membres de la famille ou, très rarement, par la télévision (non, parce qu'elle comprenait pas). Les contacts de la mère avec le français se résument donc ainsi : d'éventuelles expositions en réception par les enfants et le conjoint, pas d'apprentissage en Tunisie, pas de contact en France, ni par le travail ni par le réseau social « arabophone » naissant. Les conséquences de ce monolinguisme en langue d'origine sont multiples mais les plus tangibles sont une autonomie très restreinte (elle était complètement dépendante, finalement, de mon père [...] elle connaissait pas le bus pour aller jusqu'à Carrefour<sup>21</sup>), une insécurité linguistique patente (vous allez vous moquer d'moi [...] J'crois qu'elle a peur que on se moque d'elle) et, éventuellement, une restructuration du réseau social de type « intra-communautaire » (Toutes des femmes maghrébines). Sur ce dernier point, on peut d'ailleurs se demander si c'est le monolinguisme qui génère le réseau, l'inverse ou la conjonction des deux ? Difficile de répondre car chaque situation est particulière MAIS, en revanche, cela montre que la subordination systématique de l'intégration à l'apprentissage de la langue est une grande naïveté ou le masque commode de velléités

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> La grande surface voisine.

moins avouables<sup>22</sup>...

Le tableau suivant résume les principales différences entre la mère et le père dans la seconde phase de la migration.

	restructuration du réseau social	exposition au français	pratiques langagières	insécurité linguistique	autono- mie
mère	Isolant =>	très faible	monolingue	forte	très faible
père	dense et multiplexe forte (amis, emploi, etc.)	quotidienne	bilingue	faible	complète

Tableau 2 : Des différences post-migratoires

## III) Identité, projet migratoire et marginalisation

Selon Hanène, la marginalisation de sa mère est due à la volonté propre de celle-ci et non à son père ni une quelconque autre raison : « Elle a pas voulu s'adapter, non, elle a pas voulu... c'est pas que elle a fait un effort, elle a pas voulu du tout s'adapter à la France, pour elle, son pays c'est heu, la Tunisie, heu, sa religion, ben c'était l'Coran... malgré que y prient pas, y priaient pas, ni mon père ni ma mère. [...] Ma mère, elle a toujours fait ce qu'elle voulait en fait, elle a jamais été heu vraiment soumise heu, mon père ne lui a jamais imposé quoi que ce soit, mais c'est ma mère qu'a pas voulu s'adapter, elle voulait pas, elle cherchait pas ». Dans cette déclaration, on peut relever des marqueurs identitaires forts tels que « Son pays c'est heu, la Tunisie [...] sa religion, ben c'était l'Coran » et c'est, entre autres, le manque de confrontation à la nouvelle société (marginalisation), volontaire ou pas, qui génère ce figement identitaire et représentationnel; on peut d'ailleurs retrouver des formes très analogues de marginalisation dans les parcours logiquement très ressemblants d'autres femmes migrantes (cf. Biichlé, 2007 : 264-270). Toutefois, on relèvera que la marginalisation peut revêtir des formes

Je fais allusion à celles qui font que l'on confond, intentionnellement ou non, intégration et assimilation, formation linguistique et sélection des classes sociales migrantes, « compétence » en français et intégration, etc. voire, le contrôle des flux migratoires et l'accès à la nationalité (DGLFLF, 2005 : 23).

différentes et émaner parfois de la communauté ou des proches : « on sent que elle sait pas parler ». Les représentations de Hanène sont d'ailleurs assez éloquentes et illustrent bien l'identité qu'un individu ou une société peut assigner à une personne : « elle a grandi vraiment à l'arabe ; c'était une vraie fatma ». Difficile de démêler l'écheveau assez inextricable des raisons qui motivent la marginalisation mais, dans le cas de la mère de Hanène, il apparaît probable que c'est la conjonction des facteurs précédemment cités qui est source d'isolement et non un facteur précis et unique.

Enfin, il est également possible d'expliquer ce que Hanène se représente comme une forme d'auto marginalisation (c'est ma mère qu'a pas voulu s'adapter, elle voulait pas, elle cherchait pas) par un investissement réduit dans l'optique d'un retour au pays (Mohamed : 1997). En effet, chez de nombreux migrants, là où le projet initial consistait à travailler quelques années à l'étranger puis à retourner au pays (Elle était ici sans être ici), s'installe progressivement un doute. L'installation définitive des enfants en terre d'immigration et/ou la venue de petits-enfants représentent alors des ancrages très forts dans la nouvelle société qui peuvent déclencher un changement considérable au niveau du projet migratoire : on décide de s'installer définitivement en terre d'immigration. Toutefois, le changement peut également survenir de manière plus brutale.

## IV) Le « déclic »

Pour Hanène, c'est la mort du père qui a provoqué le changement, le déclic ou la prise de conscience de la mère (Depuis la mort de mon père, elle s'est ouverte au monde). Celle-ci s'est traduite, entre autres, par la volonté d'apprendre le français, notamment dans une optique d'autonomie : « Quand elle s'est retrouvée toute seule, c'est là où elle s'est dit, mon dieu, y faut que j'fasse quelque chose parce que je suis toute seule, mon mari il est plus là... [...] parce qu'elle était complètement dépendante, finalement, de mon père... [...] quand elle va à Carrefour [...] elle sait prendre le bus (maintenant) ». Les évolutions de la mère en français, se sont traduites par de petits changements dans la vie quotidienne, qui, s'ils peuvent paraître relativement insignifiants, représentent tout de même une petite révolution après des années sans réel changement, c'est notamment le cas du téléphone : « Elle a fait des efforts (en français) parce que, quand y'a le téléphone qui sonne et que c'est quelqu'un

d'extérieur qu'elle connaît et qui parle français, qui dit « bonjour madame », elle va dire « bonjour monsieur », [...] elle va dire « ma fille va arriver ».

Il semble donc possible de considérer cette petite avancée comme une baisse significative de l'insécurité linguistique puisque, commencer à parler, c'est également sortir de la forme la plus sévère d'insécurité, le mutisme (Gadet, 2003). Parmi les autres raisons de changement, Hanène mentionne également le rôle important de l'entourage et une certaine honte à avoir si peu d'autonomie en regard du temps passé en France : « Elle essaie de faire l'effort parce qu'elle a vu que ses copines, en fait heu, se sont débrouillées, elles ont voulu apprendre donc elle est un peu heu honteuse de s'dire que ça fait quand même 32 ans qu'elle est en France et que, elle a pas avancé autant que certaines copines qui, ça fait pas longtemps qu'elles sont là, et qu'arrivent à faire un numéro de téléphone toutes seules, à parler et à te poser une question à quelqu'un si elle est perdue ou quoi que ce soit, donc elle a envie de s'adapter (maintenant) rien que pour être bien avec ses copines et s'dire qu'elle est pas en retard par rapport à elles ». Cette dernière déclaration souligne à nouveau le lien entre autonomie et connaissance du français (parler [...] poser une question à quelqu'un si elle est perdue), mais elle montre également le rôle de la face (Goffman: 1974) parmi les moteurs du changement (honteuse), l'importance du regard de la communauté, des proches, de la société. Toutefois, selon Hanène, l'autonomie de la mère reste relative en dépit des efforts (Elle est beaucoup dépendante de nous ma mère [...] elle saura pas faire grand chose sans nous) et, les filles se sont souvent substituées au père pour servir « d'interface sociale » : « parce qu'elle est complètement dépendante, maintenant, de ses filles (par opposition à « du père avant »); mais quand elle arrive heu, elle a une carte bleue, heu quand elle arrive à Carrefour à la caisse, y faut qu'on soit une des filles avec elle parce qu'elle serait, elle est incapable de faire le code de la carte ».

Enfin, la pratique du français de la mère demeure tout de même assez occasionnelle puisqu'elle parle toujours en arabe lorsqu'elle est avec ses copines et avec ses filles. La petite contradiction de Hanène sur la « capacité » en français de sa mère montre d'ailleurs que le changement est difficile : « Elle s'exprime beaucoup mieux (maintenant) [...] ma mère, elle parle un peu français, oui elle a l'accent, j'veux dire, elle parle pas français... »

### **Conclusion**

A travers ces déclarations sans complaisance, on retrouve, même si chaque parcours est différent, la plupart des ornières qui parsèment le chemin d'intégration de certaines femmes migrantes. Une inégalité de départ entre les femmes et les hommes au niveau du réseau social et dans le domaine de la scolarisation en pays d'origine qui, loin de s'estomper avec la migration, se renforce en pays d'immigration puisque l'homme restructure son réseau social, la plupart du temps par le travail, alors que celui de la femme n'est pas remplacé et que celleci se retrouve encore un peu plus confinée à la maison, à plus forte raison lorsqu'il lui faut s'occuper des enfants. Au niveau linguistique, le processus est relativement identique, l'homme arrive plus souvent que la femme avec des bases en français et se trouve presque obligatoirement exposé à la langue du pays d'immigration à son travail alors que, pour la femme, le contact demeure souvent extrêmement réduit, surtout quand le reste de la famille ne lui parle qu'en langue d'origine et que le mari ou les enfants servent d'intermédiaires ou d'interprètes dans l'accomplissement des tâches susceptibles d'initier le contact (administratives, médicales, scolaires, etc.). A ce stade, difficile de dire si le manque d'autonomie est la cause de l'insécurité linguistique ou si c'est cette dernière qui génère le manque d'autonomie, c'est d'ailleurs là que réside une grande partie du problème. Néanmoins, le résultat est souvent similaire. Certains actes du quotidien qui peuvent sembler anodins à « Monsieur tout le monde », tels que répondre au téléphone, aller chez le médecin ou prendre un bus, se transforment en véritables épreuves envers lesquelles certaines femmes développeront de véritables stratégies d'évitement. La lente reconstitution du réseau social n'est pas non plus forcément synonyme de beaucoup plus de contacts avec le français puisque souvent, les nouvelles copines sont également maghrébines et que les échanges ont lieu en langue d'origine. L'identité que manifeste ou revendique la personne interfère également puisque lui seront associés une langue, une culture ou une religion (Lüdi: 1995), tout un système représentationnel qui parfois se télescopera, plus ou moins violemment, avec le nouveau système social. Enfin, on retrouve dans cette interview le moment ou l'événement qui provoque le changement dans le projet migratoire et qui conduit, parfois au bout de nombreuses années, vers la nouvelle société, vers la nouvelle langue... le processus d'intégration continue

son inéluctable chemin...

Dans les situations de marginalisation/ségrégation qui touchent un certain nombre de femmes migrantes, l'apprentissage du français paraît donc corollaire du processus d'intégration. Néanmoins, il semble bien que l'initiation de ce dernier relève avant tout de phénomènes extralinguistiques. En cela, la représentation stricte, prégnante et hégémonique « apprentissage du français = intégration » (CAI, etc.) apparaît donc un peu naïve et, sans négliger l'aide précieuse que représente la connaissance du français, la réussite du processus d'intégration repose également sur d'autres actants ; actants qui redistribuent les responsabilités du processus intégrationnel de manière plus équitable en ne laissant plus reposer celui-ci sur les seules capacités linguistiques du migrant. L'intégration est un processus dynamique, lent, trans-générationnel, dont la langue n'est qu'un actant parmi d'autres et dont la réussite implique autant la société d'immigration que le migrant.

Au-delà du factuel, ce sont les représentations de Hanène sur les parcours migratoire et intégrationnel de sa mère mais c'est également un témoignage qui ressemble en de très nombreux points à celui de nombreuses femmes : environ 20% de celles rencontrées pendant mon recueil de données (Biichlé, 2007)... sachant toutefois que celles-ci avaient tout de même déjà passé un cap... celui de sortir de la maison, ce qui n'est pas le cas d'autres qui demeurent invisibles...

## Références bibliographiques :

Biichlé L., 2007, *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

Biichlé L., 2008, La langue et le réseau social, in *Ecarts d'identité*, n°112, 94-98.

Bortoni-Ricardo S. M., 1985, *The urbanization of rural dialect speakers : a sociolinguistic study in Brazil*, Cambridge, Cambridge University Press.

Chamberland C., 2005, Intégration linguistique des immigrants et intervention en milieu de travail, in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 173-180.

Delphy, C., 2002, Le genre, sexe social, in *La Gauche*, propos

recueillis par Pauline Terminière.

Deprez C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier, Paris.

Gadet, F. (2003): *La variation sociale en français*, Ophrys. Goffman E., 1974, *Les rites de l'interaction*, Traduction Alain Kihm, Minuit, Paris.

Lüdi G., 1995, L'identité linguistique des migrants en question: perdre, maintenir, changer, in *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 205-292.

Merklé P., 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris.

Mohamed A., 1997, La problématique de la langue et la culture d'origine chez les jeunes maghrébins de France, in *Les situations* plurilingues et leurs enjeux, l'Harmattan, Paris, 231-247.

Parsons, T., 1973. Le système des sociétés modernes, Paris, Dunod.

Tap P., 1988, La société Pygmalion? Intégration sociale et réalisation de la personne, Dunod, Bordas, Paris.